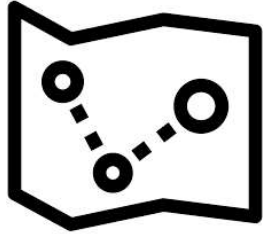


Réunion de quartier



LA CHAPELLE
SUR ERDRE



Enjeux politiques

- Avoir une ville apaisée
- Permettre des mobilités douces et sécurisées
- Offrir des espaces publics de qualité
- Faire ensemble



Objectifs de la réunion

- Informer, échanger sur les projets d'aménagement de l'espace public
- Comprendre les processus de décision autour de ces projets
- Recueillir votre avis d'usagers sur ces projets pour aider les élu.e.s à les prioriser





Déroulé de la réunion

1) Plénière (15 minutes)

- Aménagement de l'espace public : de quoi parle-t'on ?

2) Travail par petit groupe (1 heure)

- Donner votre avis sur nos projets d'aménagement communaux



🔍 Aménagements de l'espace public : de quoi parle-t-on ?

- **Entretien Rénovation Sécurité (ERS)**
 - remise en état à l'identique des voies et/ou des trottoirs en fonction de leur statut (primaire, secondaire, tertiaire) et de leur état



Reprise d'un accotement en enrobé



Réfection de trottoirs



Réfection de chaussée



Aménagements de l'espace public : de quoi parle-t-on ?



Le processus de décision « ERS »

- 1) Liste de propositions établie pour le mandat selon :
 - l'état de la voirie (diagnostic technique PIVERT)
 - les remontées des habitants (courrier, mail, ...)
et des élu.e.s
- 2) Proposition de planification tenant compte :
 - des travaux à venir sur le quartier (expertises réseaux, équipements, projets immobiliers, ...)
 - du budget annuel : 935 000 €
- 3) Liste et planification sont amendées puis validées par les élu.e.s

🔍 Aménagements de l'espace public : de quoi parle-t-on ?

- **Aménagements de proximité (PROX)**
 - Petits aménagements ponctuels pour apaiser la vitesse, adapter la signalétique ou améliorer les conditions de circulation (traversées piétonnes, ralentisseurs, aménagement de carrefours, ...)



Implantation de coussins berlinois



Aménagement d'un plateau



Mise en place d'une écluse



Aménagements de l'espace public : de quoi parle-t-on ?



Le processus de décision « PROX »

- 1) Liste évolutive de propositions établie selon :
 - les remontées des habitants (courrier, mail, ...)
et des élu.e.s
- 2) Proposition de planification tenant compte :
 - des priorités de la Ville
 - de la capacité à faire du Pôle
 - des travaux potentiels sur un quartier (expertises réseaux, équipements, projets immobiliers, ...)
 - du budget annuel : 100 000 €
- 3) Liste et planification sont amendées puis validées par les élu.e.s

🔍 Aménagements de l'espace public : de quoi parle-t-on ?

- **Aménagements structurants
(PPI Programmation Pluriannuelle d'Investissements)**
 - Travaux d'envergure visant à re-structurer l'espace public (création de piste cyclable, réaménagement d'une rue, ...)



Rue de la Hautière



Le Gray



Route de Nantes



Aménagements de l'espace public : de quoi parle-t-on ?



Le processus de décision « PPI »

- 1) Identification de projets d'aménagements majeurs en lien avec le programme politique de l'équipe municipale pour le mandat (en cours de finalisation)
 - mobilité cyclable : Route de Nantes, Haute-Gournière
 - espace public de qualité : place Savelli, abords du collège le Grand Beauregard
- 2) Priorisation et affectation budgétaire sur le mandat
 - ~5 millions € pour la Ville (budget « territorialisé »)
 - budget « non territorialisé » pour des projets d'intérêt métropolitain tel que l'axe structurant route de Nantes





Aménagements de l'espace public : qui fait quoi ?

Deux acteurs complémentaires :
le **Pôle Erdre & Cens** et la **Ville**



Les services étudient la faisabilité des aménagements et conduisent leur réalisation, soit en régie, soit par délégation à des entreprises privées dans le cadre d'appels d'offres

Les élus métropolitains allouent par vote des budgets d'investissements territorialisés ou globalisés



Les élus municipaux décident des aménagements à réaliser dans le cadre d'enveloppes budgétaires dédiées

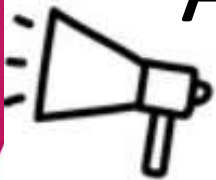
La mission « Proximité » de la Ville suit les travaux, en lien avec le Pôle Erdre & Cens





Aménagements de l'espace public : quel niveau d'investissement ?

Entretien Rénovation Sécurité (ERS)	935 000 €	annuel	~ 10 projets / an
Proximité (Prox)	100 000 €	annuel	
Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) territorialisée	~ 5 000 000 €	mandat	10 à 14 projets



Aménagements de l'espace public : à qui s'adresser ?

Vos référent.e.s GAQ



Nathalie LEBLANC



Katell ANDROMAQUE

Vos élu.e.s de quartier



NORD
Linda DION



EST
Denis BRIANT



CENTRE
Anne OLIVIER
Eric NOZAY



SUD
Oscar NAVARRO

OUEST
À définir

Les agent.e.s des services techniques

Direction du Cadre de Vie
(urbanisme, foncier, environnement, espaces verts, ...)

02 51 81 87 16
svpcvs@lachapellesurerdre.fr

Pôle Erdre & Cens
(voirie, éclairage public, déchets, ...)

02 51 83 65 00
pole.erdreetcens@nantesmetropole.fr



Que fait-on ce soir ?

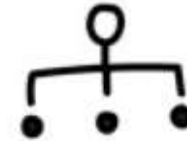
Votre rôle

- aider au repérage de problématiques
- donner votre avis sur les projets d'aménagements de proximité pour aider les élus à les prioriser



La méthode

- travail en groupes de 10 personnes
- animé par un binôme « élu.e – technicien.ne »
- autour de cartes de la Ville où sont représentés :
 - les aménagements de proximité déjà réalisés et pressentis,
 - les rénovations déjà réalisées et celles à venir,
 - des signalements d'habitants





Que fait-on ce soir ?

Selon vous, parmi tous les projets :

- qu'est-ce qui vous paraît important ? ●
- qu'est-ce qui vous ne paraît pas important ? ●
- qu'est-ce qui manque ? ●

Les outils :

- Pose de gommettes sur la carte selon le code couleur indiqué
- Lorsqu'une gommette jaune est posée, on explique par écrit le point soulevé
- Si vous êtes d'accord avec la gommette jaune, vous votez pour ●



Et après ? La priorisation finale



Entretien Rénovation Sécurité (ERS)

- synchronisation de l'avis technique et des remontées des habitant.e.s
- priorisation (si un nouveau projet devait être ajouté, un autre devra être retiré)

Aménagement de proximité (PROX)

- intégration des remontées des habitant.e.s dans la liste des « projets à traiter »
- priorisation des prochains projets (en fonction du nombre de remontées recensées dans les GAQ)

Publication des priorisations sur le site de la Ville